

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**\*==\*==\*==\*==\*==\***

**DIRECTION NATIONALE DU GÉNIE RURAL**

**\*==\*==\*==\*==\*==\***

**DIRECTION REGIONALE DU GÉNIE  
RURAL KIDAL**

**\*==\*==\*==\*==\*==\***

**REPUBLIQUE DU MALI**

***Un Peuple – Un But – Une Foi***

## ***RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2025***



Travaux de surcreusement de la Mare d'Etambar (Kidal)

**Décembre 2025**

## Table des matières

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| Sigle et abréviation.....                                  | ii |
| I. INTRODUCTION .....                                      | 1  |
| II. PRESENTATION DE LA REGION .....                        | 2  |
| 2.1 Résumé de la monographie de la région :.....           | 2  |
| 2.2 Cadre physique.....                                    | 6  |
| 2.3 Cadre démographique.....                               | 6  |
| 2.4 Cadre socio – économique.....                          | 7  |
| III. SITUATION DE L’EXECUTION DES ACTIVITES .....          | 8  |
| 3.1. Principaux actes administratifs intervenus.....       | 11 |
| 3.2. Elaboration des éléments de politiques .....          | 9  |
| 3.3. Suivi et supervisions des projets et programmes.....  | 9  |
| IV. SITUATION FINANCIERE .....                             | 10 |
| V. SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MATERIELS..... | 10 |
| VI. PERSPECTIVES ET PLAN D’ACTION 2025.....                | 17 |
| 6.1. Perspectives 2026.....                                | 17 |
| 6.2. Plan d’actions 2026.....                              | 17 |
| VII. CONCLUSION.....                                       | 17 |
| IX. ANNEXE.....                                            | 18 |

## Sigle et abréviation

|         |                                                                                                                       |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AEN     | Aide de l'église Norvégienne                                                                                          |
| AHA     | Aménagement Hydro Agricole                                                                                            |
| A.I     | Autorité Intérimaire                                                                                                  |
| ANICT   | Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales                                                     |
| APD     | Avant - Projet Détaillé                                                                                               |
| APS     | Avant - Projet Sommaire                                                                                               |
| CICR    | Comité Internationale de la croix rouge                                                                               |
| CNOS    | Comité National d'Orientation et de Suivi du PNIP                                                                     |
| CRTC    | Comité Régionale Technique de Coordination                                                                            |
| CR      | Conseil Régional                                                                                                      |
| CRA     | Chambre Régionale de l'Agriculture                                                                                    |
| CSCR    | Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté                                                        |
| IP      | Irrigation de Proximité                                                                                               |
| DDRK    | Développement Durable de la Région de Kidal                                                                           |
| DNGR    | Direction Nationale du Génie Rural                                                                                    |
| DRA     | Direction Régionale de l'Agriculture                                                                                  |
| DRACPN  | Direction Régionale de l'Assainissement, Contrôle, Pollution et Nuisance                                              |
| DREF    | Direction Régionale des Eaux et Forêt                                                                                 |
| DRH     | Direction Régionale de l'Hydraulique                                                                                  |
| DRGR    | Direction Régionale du Génie Rural                                                                                    |
| DRP     | Direction Régionale de la Pêche                                                                                       |
| DRPIA   | Direction Régionale de la Production et de l'Industrie Animale                                                        |
| DRPSIAP | Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population |
| ONG     | Organisation Non Gouvernementale                                                                                      |
| PAP     | Programme d'Aménagement Prioritaire                                                                                   |
| PM      | Périmètre maraîcher                                                                                                   |
| PNISA   | Programme National d'Investissement dans le Secteur de l'Agriculture                                                  |
| PNIP    | Programme Nationale de l'Irrigation de Proximité                                                                      |
| PPM     | Petit Périmètre Irrigué                                                                                               |
| PTF     | Partenaire Technique et Financier                                                                                     |
| SIG     | Système d'Information Géographique                                                                                    |
| SNDM    | Sécurité Développement Nord Mali                                                                                      |

## **I. INTRODUCTION**

L'économie malienne est largement tributaire du secteur rural puisque l'agriculture y occupe une place stratégique importante du fait du poids de sa population active (79 %) et de sa contribution au produit intérieur brut (37 % du PIB).

Dans ce contexte, l'agriculture irriguée, plus particulièrement l'irrigation de proximité, de laquelle une part importante de la population vit, joue un rôle central pour la réalisation des principaux objectifs de réduction de la pauvreté et pour la création d'emplois. Cette population cible, bien que pas quantitativement clairement déterminée, n'exploite qu'une partie du potentiel de l'IP dont environ 900 000 ha ont été inventoriés.

Le développement de systèmes viables et durables d'irrigation en général et d'irrigation de proximité plus particulièrement s'avère une réponse stratégique pour contribuer à la sécurité alimentaire et la génération des revenus qui ne seraient plus liés aux aléas climatiques et ni à la faible productivité de l'agriculture pluviale. Malheureusement, le développement de l'irrigation se heurte à toute une série de contraintes d'ordre institutionnel, technique et économique, notamment :

- Le coût élevé des infrastructures d'irrigation en raison, entre autres, du petit nombre d'entrepreneurs, du volume irrégulier des travaux et de l'insuffisance de compétences techniques ;
- L'insuffisance de financement pour développer l'irrigation. Les institutions financières nationales n'assurent pratiquement aucun financement à long terme permettant le développement de l'irrigation privée. L'État est quasiment le seul à investir véritablement dans l'irrigation grâce à des fonds provenant essentiellement de partenaires techniques et financiers ;
- La mauvaise conception des systèmes irrigués, l'insuffisant entretien des infrastructures d'irrigation et la médiocrité de leur gestion conduisent souvent à terme à leur abandon ;
- L'accès limité aux marchés, aux crédits et aux prestations de services en milieu rural se traduisent par de faibles rendements et des recettes médiocres d'exploitation et induisent un entretien et un amortissement très réduits de l'infrastructure d'irrigation ;

- L'insuffisance des capacités de planification et de suivi/pilotage du secteur. Les capacités de suivi et de coordination de l'administration sont réduites à cause de l'insuffisance en personnel et du faible niveau de formation de ce personnel, des problèmes logistiques et de la faiblesse du niveau des rémunérations ;
- Le manque de cadre de concertation fonctionnel aux niveaux local, régional et national.

## **II. PRESENTATION DE LA REGION**

### **2.1 Résumé de la monographie de la région :**

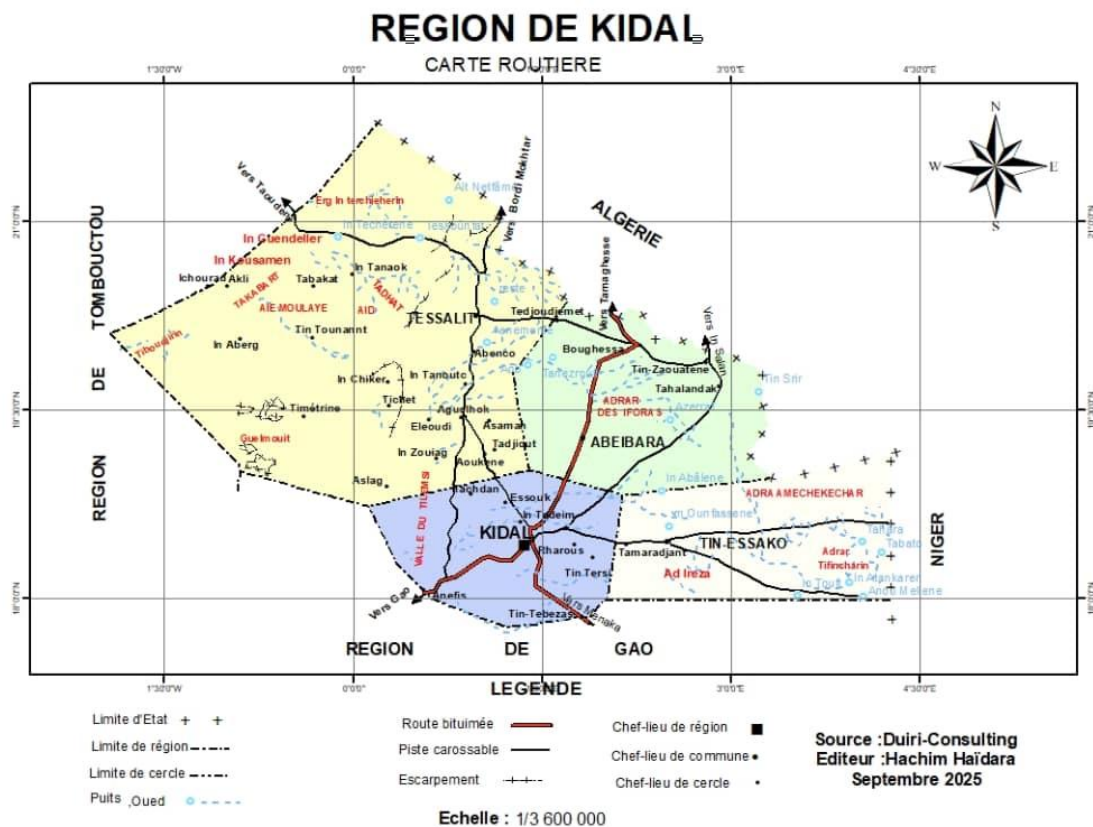
La Région de Kidal est caractérisée par de vastes étendues semi-désertiques de 260 000 km<sup>2</sup>. Elle est divisée en 3 zones naturelles :

- l'Adagh, succession de montagnes et de vallées (socle précambrien granitique et métamorphique) qui occupe la partie centrale située dans le triangle Tessalit, Anefif, Tin-Essako
- le Tilemsi, vallée fossile occupe l'Ouest de la région ;
- le Tamesna, bande désertique située à l'Est de la région.

Elle compte **109 657** habitants au dernier recensement de 2025, la capitale régionale, Kidal a connu un fort accroissement depuis la fin des années 90.

Cette région est une zone d'élevage nomade par excellence, avec plus de 800 000 têtes de bétail, tous animaux confondus. Les pasteurs sont donc en recherche permanent d'eau et de pâturages pour leurs animaux, principalement en période de soudure (Mars à juin).

Dans la zone du projet, il n'y a que des cours d'eau temporaires. L'eau circule à travers de nombreux oueds dont les bassins versants sont de tailles différentes.



## 2.2 CADRE PHYSIQUE :

### 2.2.1 Localisation

Elle est située au Nord – Est du pays entre :

- Les longitudes 2° Est et 4° Ouest d'une part ;
- Et d'autres parts entre la latitude 17° et 22° Nord.

Elle est difficilement accessible en toutes saisons et relié au réseau routier national par la route en terre Gao – Kidal (350 km).

### 2.2.2 Climat

Le climat est de type saharien, caractérisé par :

- Une saison pluvieuse allant généralement de Juin à Août ;
- Une saison sèche et froide, d'Octobre à Mars ;
- Une saison sèche et chaude, d'Avril à Juin.

Il est régi par le mouvement alternatif de deux masses d'air : l'harmattan et la mousson.

Les précipitations sont très irrégulières, accidentelles ; elles avoisinent 100 mm/an. Les pluies tombent sous forme de tornades.

Les températures moyennes sont très élevées : les valeurs minimales (Janvier) et maximales (Mai/Juin) sont respectivement de 12° et 42° (pour la période de 1956 à 1986). Le régime thermique ne connaît qu'un seul maximum. L'amplitude thermique annuelle moyenne est forte (environ 16°).

Le taux d'hygrométrie est faible. L'évaporation est très élevée, même pour les températures basses de Janvier et Février, surtout si le vent est sec.

### ***2.2.3 Relief***

Une des caractéristiques de la région est la diversité de modelés. De Kidal jusqu'à la frontière algérienne, s'élèvent des massifs de roches cristallins Adrar des Ifoghas, dont l'altitude moyenne avoisine 600 m, culminant à 890 m dans l'ESSALI (près de la frontière algérienne). Au Sud de Kidal, à la périphérie de l'Adrar, s'étendent des glacis d'érosion parsemés de boules granitiques.

Dans le Tanezouft et le Timertrine s'étendent les bas plateaux de grès du continental intercalaire. Ces plateaux sont dénudés et souvent jonchés de cailloux, constituant ainsi des regs. Ils sont parfois couverts de cordons dunaires.

Les systèmes de Tilemsi et de Temesna, s'identifient à des vastes plaines ayant des formes plates.

### ***2.2.4 Géologie***

Le socle est constitué de deux formations du précambrien : les formations métamorphiques et les formations magmatiques. Suite à une longue érosion, ces formations ont été démantelées. Les matériaux résultant de cette destruction ont constitué à partir du précambrien la couverture sédimentaire de la zone, se présentant en une succession d'auréoles sédimentaires, sub – horizontales et grossièrement concentriques.

- L'auréole du Crétacé supérieur marin enveloppant l'Adrar des Ifoghas ;
- La série sédimentaire éocène moyenne et inférieure se terminant par un liseré comprenant un niveau à phosphates (détroit soudanais) ;
- Le continental terminal sablo – argileux ou gréseux.

### ***2.2.5 Végétation***

La végétation est contractée, très rare ou absente. Sa distribution dépend de certains facteurs, dont le plus important est la disponibilité en eau.

Dans les plaines et sur les versants, ce sont, en général, les espèces épineuses du genre *Acacia* et des herbacées du genre *Panicum turgidum*.

Dans les lits des oueds, la végétation est plus abondante. Elle est composée d'espèces arborées du genre : *Balatinesaegyptiaca*, *Bosicaangustifolia*, *Salvadorapersica*, *Acacia raddiana*, *Calotropisprocera*, *Acacia seyal* et *Zizphusmauritania* et en certains lieux d'espèces d'arbustives du genre : *Leptadoniapyrotechnica*.

#### **2.2.6 Sols**

La couverture pédologique est dominée par la présence des sols minéraux bruts, qu'on rencontre partout, surtout sur les plateaux.

Dans les plaines (vallées de Tilemsi) et les voies de drainage, apparaissent les sols calci - magnésiques à modérément fine ayant évolués dans des dépôts alluviaux.

Sur les dunes stabilisées ou arasées du Trimetrine de Tilemsi et du Tamasna, on rencontre des sols minéraux bruts d'apport éolien, qui sont des sols profonds, sableux, excessivement drainés, sans structure et n'ont qu'un profil faiblement évolué.

Enfin sur les glacis au Sud de Kidal, les sols sont peu évolués d'érosion. Ce sont des sols squelettiques, de nature légère et très graveleux.

#### **2.2.7 Ressources en eau**

Aucun cours d'eau permanent n'existe dans la zone. Les ressources en eau de surface sont constituées des eaux de ruissèlement d'oueds à régime éphémère et de vallées fossiles dont le plus important est le Telemsi. Ces écoulements temporaires prennent source dans le massif de l'Adrar des Ifoghas, qui domine toute la région.

Les ressources en eaux souterraines sont constituées en majorité par des nappes profondes fossiles avec des profondeurs de forage atteignant 120 à 160 m.

Ces nappes sont faible productivité et les débits actuels d'exploitation sont moins de 5 m<sup>3</sup>/h

#### **2.2.8 Faune**

La faune est en forte régression, faute de la chasse continue dont elle fait l'objet. Les mammifères sont composées essentiellement de :

- *Ammotraguslervia* (mouflon à manchettes) ;
- *Addax nasomaculatus* (Addax) ;
- *Gazella dama* (Gazelle dama).

Les populations d'oiseaux sont peu variées :

- Outardes ;
- Alouettes ;
- Moineaux ;
- Chevêches.

Parmi les reptiles, notons :

- La couleuvre ;
- La vipère à cornes ;
- Et le lézard fouette – queue (uromastix).

## 2.3 CADRE DEMOGRAPHIQUE

### 2.3.1 Caractéristiques démographiques

#### 2.3.1.1 Population totale de la région

La population totale de la région est estimée en 2025 à Région **109 657** habitants, la densité est de près de 0,2 habitant au km<sup>2</sup>.

**Tableau I** : Répartition de la population de la région de Kidal en 2025.

| REGION DE KIDAL |                   |             | 58 820        | 50 838        | 109 657       |
|-----------------|-------------------|-------------|---------------|---------------|---------------|
|                 | <b>KIDAL</b>      |             | <b>29 186</b> | <b>24 990</b> | <b>54 176</b> |
|                 |                   | KIDAL       | 22 657        | 19 382        | 42 039        |
|                 |                   | ANEFIF      | 4 442         | 3 845         | 8 287         |
|                 |                   | ESSOUK      | 2 087         | 1 763         | 3 850         |
|                 | <b>ABEIBARA</b>   |             | <b>8 884</b>  | <b>7 783</b>  | <b>16 667</b> |
|                 |                   | ABEIBARA    | 3 903         | 3 461         | 7 364         |
|                 |                   | BOGHASSA    | 2 857         | 2 611         | 5 468         |
|                 |                   | TINZAWATENE | 2 124         | 1 711         | 3 835         |
|                 | <b>TESSALIT</b>   |             | <b>13 637</b> | <b>12 191</b> | <b>25 828</b> |
|                 |                   | TESSALIT    | 4 790         | 4 248         | 9 038         |
|                 |                   | AGUEL-HOC   | 6 700         | 6 093         | 12 794        |
|                 |                   | TIMTAGHENE  | 2 147         | 1 850         | 3 997         |
|                 | <b>TIN-ESSAKO</b> |             | <b>7 113</b>  | <b>5 873</b>  | <b>12 986</b> |
|                 |                   | TIN-ESSAKO  | 2 270         | 1 931         | 4 201         |
|                 |                   | INTADJEDITE | 4 844         | 3 942         | 8 785         |

Source : DRPSIAP – KIDAL

## **2.4 CADRE SOCIO – ECONOMIQUE**

### **2.4.1 Caractéristiques économiques**

#### **2.4.1.1 La Production régionale et sa commercialisation**

##### **- Vision d'ensemble**

L'économie de la région repose sur un élevage extensif, tributaire des aléas climatiques ; peu productif et pourtant qui constitue la principale source de revenu de la population. Il représente la base du mode de vie des populations nomades (80%).

Le pastoralisme s'avère être le pilier autour duquel s'articulent tous les autres axes économiques : commerce, artisanat, maraichage etc. La commercialisation du bétail sur pied demeure l'une des plus importantes activités de la population.

Sans être une région à vocation agricole, la région présente des potentialités agricoles importantes, même si la valorisation (moins de 5%) de celles-ci reste handicapée par l'équation de la disponibilité de l'eau.

##### **- Description des principales productions du secteur de l'économie rurale**

- **Productions agricoles :**

La population pratique l'agriculture d'oasis comme activité secondaire appelée à se développer au niveau des différents sites agricoles.

L'Agriculture naissante, basée sur le maraichage et un système oasien précaire, connaît un essor dû à la « reconversion » des éleveurs suite à la perte de cheptel. Ainsi certains se consacrent à cette activité sans la moindre préparation. Les légumes produits sont vendus selon les conditions du marché, une partie est consommée par les producteurs.

L'introduction de la culture de sorgho de décrue et celle de la pomme de terre ont donné des résultats encourageants.

Le palmier dattier, élément primordial de la culture d'oasis est introduit dans la région depuis 1948. Cependant la mobilisation des ressources en eau, le réseau d'irrigation, les amendements des sols restent faibles dans la zone ce qui handicape le développement de la culture du palmier dattier.

- **Productions d'élevage**

- **Le cheptel :**

Le cheptel est une ressource importante pour la région. Sa gestion rationnelle, dans le cadre d'une politique plus pragmatique et adaptée à ses réalités locales, pourrait contribuer à la sécurité alimentaire des populations.

### **III. SITUATION DE L'EXECUTION DES ACTIVITES**

#### **3.1. Principaux actes administratifs intervenus :**

- Arrêté N°0560/MA/SG du 06 Mars 2025, portant nomination de Directeurs régionaux du Génie Rural;
- Lettre N°00309/MA-SG du, portant renforcement sécuritaire des structures du Ministère de l'Agriculture ;
- Lettre N° 00579/MA-SG du 25 Avril 2025 portant transmission des avant-projets de budget et des cadres de performance des programmes ;
- Lettre N°00099/DNAdj-BSE portant fourniture de rapport trimestriel dans le cadre de la remontée régulière des données du 17 juin 2025;
- Note de Service N°0038/DNGR portant désignation du Directeur par intérim, de la Direction Régionale du Génie Rural de Koulikoro du 17 juillet 2025 ;
- Décret N°2025- 017 9/ PT-RM du 24 juillet 2025 Portant majoration des traitements indiciaires des fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales, des salaires de base du personnel de l'Administration relevant du code du travail' du personnel Enseignant Contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités Territoriales le Président de la Transition ;
- Décision N°2025/00326/MA-SG du 31 juillet 2025 portant les attributions spécifiques des membres du secrétariat général du Ministère de l'Agriculture ;
- Lettre N°2025/00105/DNGR-BSE, du 06 aout 2025 portant renseignement régulier de la plateforme du plan d'action Gouvernemental (PGA);
- Lettre circulaire N°00100/DNGR-DN du 18 juillet 2025, portant présence physique des agents à leurs postes ;
- Lettre circulaire N°0011/DNGR-DN du 20 aout portant renforcement des dispositifs sécuritaires des structures du Ministère de l'Agriculture ;

- Décret N°2025/0618/PT-RM du 26 aout 2025, portant Approbation du programme national d'irrigation de proximité (PNIP II) et son plan d'actions 2025-2029, phase II, pour la période 2025-2034 avec un phasage de cinq (5) ans ;
- Lettre N°2025/134/DNGR-BSSE du 10 Septembre 2025 portant élaboration du rapport Bilan de la campagne Agricole 2025 ;
- Décision N°2025/00388/MA-SG DU 06 OCTOBRE 2025, Portant nomination des chefs de section à la Direction Nationale du Génie rural ;
- Lettre N°2025/00160/DNGR-BSSE du 19 Novembre 2025 portant suivi du plan d'action Gouvernemental 2025-2026.

### **3.2 Elaboration des éléments de politiques**

- ✓ Réunion de cadrage avec les structures du programme
- ✓ les rencontres de Travail avec les projets et ONG intervenant dans la région de Kidal ;
- ✓ Appui à l'identification des projets.

### **3.2. Suivi et supervisions des projets et programmes**

- Identification de deux (2) sites maraichers (Tasoray et Anoka) dans le cercle de Kidal dans le cadre du Programme National d'Irrigation de Proximité -Phase II- (PNIP2) ;
- Identification des sites de périmètres maraichers d'Intekoi et de Takalot dans le cercle de Kidal ;
- Supervision des travaux de réhabilitation du barrage d'Intékoï dans le cercle de Kidal, commune de Kidal financé par le l'AEN;
- Suivi des travaux de surcreusement de la mare à Etambar dans le cercle de Kidal ; commune de Kidal financé par le CICR ;
- Suivi des travaux de construction de la fosse septique à l'abattoir de Kidal pour le projet PRAPS II ;
- Réception provisoire des travaux de réalisation d'un parc de vaccination à Etambar dans la ville de Kidal financé par PRAPS II;
- Réception provisoire des travaux de réalisation d'un parc de vaccination à Tikarz dans le cercle de Kidal financé par PRAPS II;
- Participation à la mission de supervision de la campagne Agricole 2025.

### **4. Autres activités :**

Parmi ces activités on peut retenir entre autres :

- participation aux différentes réunions au niveau du Gouvernorat ...

- Appui conseil aux collectivités territoriales dans l'identification des barrages, mares, implusium... et dans l'élaboration des PDSEC.

#### IV. SITUATION FINANCIERE

Le budget de la DRGR repose sur les ressources du budget national, les ressources extérieures, plus celles des conventions avec les partenaires.

Le budget pour l'année 2025 est constitué des chapitres budgétaires et leurs niveaux de consommation sont indiqués ci-après:

#### 4.1. SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MATERIELS

##### 5.1. Situation du personnel :

La situation du personnel de Direction Régionale du Génie Rural en Décembre 2025.

**Tableau N° 2** : La liste du personnel au niveau central

| N°                         | NOMS         | PRENOMS   | Genre | N°Mle       | Poste                   | Profil    | TEL         | CATEGORIE S |
|----------------------------|--------------|-----------|-------|-------------|-------------------------|-----------|-------------|-------------|
| <b>DIRECTION REGIONALE</b> |              |           |       |             |                         |           |             |             |
| 1                          | CISSE        | Hama Kola | H     | 0132 960 -R | Directeur Régional      | IAGR      | 79 03 36 75 | A           |
| 2                          | COULIBALY B. | Youssouf  | H     | 0156- 423 N | Agent (En formation)    | ATGR      | 79 77 56 68 | C           |
| 3                          | SANOGO       | Yacouba   | H     | 0134-421 B  | Agent (En formation)    | TAGR      | 76 26 67 58 | B2          |
| 4                          | TOURE        | Mohamed   | H     | 0151-900 N  | Agent (En formation)    | TAGR      | 72 43 35 19 | B2          |
| 5                          | ADARAF AG    | Abdou     | H     | 0136-324 N  | Chauffeur (En Activité) | Chauffeur | 79 48 83 09 | D           |

## 5.2. Situation des matériels et des bureaux

Tableau N°3 : matériels roulant

| <i>Désignation</i>          | <i>N°- d'immatriculation<br/>et date de mise en<br/>circulation</i> | <i>Etat actuel</i> | <i>Observation</i> |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| -Toyota Hilux double cabine | K 9412 2010                                                         | Passable           | Acquisition DNGR   |

## 5.3. Matériels informatique :

Tableau N°4 : Matériels informatique

| <i>Désignation</i>           | <i>Nombre</i> | <i>Date<br/>d'acquisition</i> | <i>Etat actuel</i> | <i>Observation</i> |
|------------------------------|---------------|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| photocopieuse IR 2520        | 1             | 2014                          | <i>Mauvais</i>     | Acquisition DNGR   |
| Ordinateur<br>bureautique    | 1             | 2014                          | <i>Passable</i>    | Acquisition DNGR   |
| bureau demi ministre         | 1             | 2014                          | <i>Mauvais</i>     | Acquisition DNGR   |
| chaise demi ministre         | 1             | 2014                          | <i>Mauvais</i>     | Acquisition DNGR   |
| imprimante canon PC-<br>D340 | 1             | 2014                          | <i>Mauvais</i>     | Acquisition DNGR   |

## 5.4. Etat des bureaux de la Direction

La Direction Régionale du Génie Rural de Kidal est située à l'Est du quartier Etambar, non loin de L'ANPE. C'est un bâtiment en dur qui est complètement dégradé et inhabitable composé de :

- Trois (03) bureaux ;
- Un (01) secrétariat ;
- Une (01) petite salle de réunion ;
- Un (1) magasin ;
- Une (1) toilette interne pour le Directeur ;
- Trois (03) toilettes externes ;
- Un (01) loge gardien.

## VI. PERSPECTIVES ET PLAN D'ACTION 2025

### 6.1.Perspectives 2026

Les perspectives de la Direction Régionale du Génie Rural pour l'année 2026 s'articuleront autour de la mise en œuvre du Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP2) à travers l'accompagnement des partenaires de mise en œuvre des projets/ programmes et l'Etat (BSI).

**Tableau 5 : Prévision d'aménagement des périmètres maraichers pour 2026**

| Désignations       | Superficie (ha) 2026 | Sites  |          |                                   | Etat et Partenaires |
|--------------------|----------------------|--------|----------|-----------------------------------|---------------------|
|                    |                      | Cercle | Communes | Villages                          |                     |
| <i>PM</i>          | 120                  | Kidal  | Kidal    | Intékoï (PM)                      | CICR, AEN, ...      |
|                    |                      | Kidal  | Kidal    | Intékoï (Barrage réhabilitation)  |                     |
|                    |                      | Kidal  | Kidal    | Quartier Aliou (Berge)            |                     |
|                    |                      | Kidal  | Kidal    | Angamali (barrage-réhabilitation) |                     |
|                    |                      | Kidal  | Kidal    | Angamali (PM)                     |                     |
|                    |                      | Kidal  | Kidal    | Anoka(PM)                         |                     |
| <b>Total Kidal</b> | <b>120</b>           |        |          |                                   |                     |

### 6.2.Plan d'actions 2026

Le Plan d'action 2026 de la Direction Régionale du Génie Rural portera essentiellement sur:

- La poursuite de la mise en œuvre des activités du PNIP2 (réception des demandes d'aménagement, supervision des travaux d'aménagement, organisation et tenue des réunions du CTRC, participation aux réunions des instances du PNIP2 ;
- La poursuite de la collaboration avec tous les acteurs de l'irrigation de proximité ;
- La prise en compte des nouvelles entités administratives dans les interventions ;
- La participation aux activités de l'administration ;
- La poursuite de la mise à jour de la base de données des AHA ;
- L'appui aux collectivités dans l'élaboration des contrats de délégation de gestion des AHA aux Comités de Gestion du Barrage (CGB) ;
- L'appui-conseil aux Collectivités Territoriales pour la Sécurisation et l'amélioration de l'accès au foncier rural (gestion des concessions rurales) ;

- L'appui-conseil aux comités de gestion des barrages des sites aménagés ;

## **VII. CONCLUSION :**

La région connaît un contexte sécuritaire difficile malgré les efforts consentis par le gouvernement, la mobilité des agents de l'Etat dans beaucoup de localités reste très difficile.

Malgré le retour de la population déplacée au niveau de la région nous constatons une reprise très timide des activités à cause d'une diminution significative du nombre de projet et d'ONG évoluant dans le domaine de l'Aménagement hydro agricole.

Aujourd'hui la relance des activités génératrices de revenus peut contribuer à la consolidation de la paix et du vivre ensemble.

Comme difficultés rencontrées, on peut retenir

- insécurité, due à l'envahissement de la région par les groupes armés dont des djihadistes ;
- zone ou l'accès est souvent difficile par des problèmes d'insécurité ;
- zone à soif ;
- manque de matériels bureautique et informatique ;
- manque de matériels roulant ;
- manque d'infrastructure pour bureau et logement ;
- difficulté dans la mobilisation des agents.

**IX. ANNEXES : Photos de quelques réalisations**



*Mare remplie après une pluie*



*Travaux de surcreusement*



*Mare remplie après une pluie*



*Mare remplie après une pluie*



Fouille de la fosse septique



Fouille du puisard



Début de fouille puisard



Fouille au niveau de la grande fosse



Début de fouille de la grande fosse



Fouille avant réception



Parc de vaccination d'Etambar



Parc de vaccination de Tikarz